

## INTOXICATION ALIMENTAIRE

# Quelles mesures d'hygiène pour éviter une transmission secondaire ?

En cas d'intoxication alimentaire d'un proche, les bactéries peuvent être transmises à son entourage par les selles. Même si on ne les voit pas, le fait de partager les mêmes sanitaires (toilettes, salle de bain) est à risque : on peut toucher des zones sur laquelle la bactérie s'est déposée et en avoir sur les mains. Quelles sont les mesures d'hygiène à adopter au contact d'une personne malade ?



### TOILETTES ET SALLE DE BAIN

*les bons gestes à adopter*



Nettoyer plus fréquemment les sanitaires (lunette, bouton chasse eau, changement papier, poignée de porte etc.) avec un produit bactéricide.



Après le passage aux toilettes, se laver systématiquement les mains.



Être vigilant au changement de couche d'un nourrisson malade, et se laver systématiquement les mains.



Nettoyer les lavabos et les surfaces de la salle de bain.



### REPAS

*les gestes à appliquer*



Chaque personne, malade ou non malade, doit se laver les mains systématiquement avant le repas.



Dans la mesure du possible, la personne malade ne prépare pas le repas. Si elle est contrainte de le faire, elle doit avoir une hygiène rigoureuse des mains.



### EN FAMILLE

Ces recommandations concernent particulièrement les familles qui partagent le domicile d'un malade, les sanitaires notamment, et ont des contacts plus étroits.